

Handlungsbedarf bei Postdokto- rierenden an Schweizer Hoch- schulen

Im Oktober 2022 hat der Schweizerische Wissenschaftsrat (SWR) den Bericht „Les Postdoctorants au sein des hautes écoles suisses“ veröffentlicht. Im Bericht geht es um die Situation von Postdoktorierenden oder Postdocs an Schweizer Hochschulen. Parallel dazu wurde im Jahr 2022 vom Schweizerischen Nationalfonds (SNF) die Erhebung „Early Career Researcher Survey“ veröffentlicht. Der Fragebogen wurde an Doktoranden, Postdocs und andere Angestellte verschickt, die teilweise oder vollständig vom Nationalfonds finanziert werden. Wie der SNF im Kommentar schreibt, sind die meisten Postdocs zufrieden mit ihren Arbeitsbedingungen, aber es gibt auch Potential für Verbesserungen.

Die erhobenen Daten ergeben für Postdoktorierende folgendes:

- 65% möchten längere Arbeitsverträge
- 58% arbeiten mehr als vertraglich vereinbart
- 59% leisten mehr als 42 Wochenarbeitsstunden
- 35% leisten mehr als 48 Wochenarbeitsstunden
- Nur 53% können Überzeit kompensieren
- 43% möchten eine full-tenured Professur
- 10% haben Diskriminierung oder Belästigung erlebt
- 18% haben Diskriminierung oder Belästigung beobachtet
- 19% haben sich zu unangemessenem akademischem Verhalten gedrängt gefühlt
- 32% haben beobachtet, dass andere zu einem solchen Verhalten gedrängt wurden

Diese Zahlen sind allerdings mit Vorsicht zu behandeln. Bei Umfragen spielt die Art der Fragestellung oft eine entscheidende Rolle und erschwert die Interpretation. Ausgehend von dieser Datenlage hat der SWR folgende Empfehlungen ausgearbeitet:

Empfehlung des SWR

Der SWR stellt fest, dass Postdocs „hochqualifiziertes, kreatives, flexibles und sehr engagiertes Personal“ darstellen. Innerhalb der Schweiz sind die Möglichkeiten einer akademischen Karriere sehr beschränkt und entsprechen mitnichten den Wünschen und Erwartungen der Postdocs. Weswegen ein Grossteil der Nachwuchsforschenden eine Karriere ausserhalb der Hochschulen anstreben.

Nach Meinung des SWR liegen die Ursachen für Frustration und Unzufriedenheit von Postdocs in der Diskrepanz zwischen Erwartung und Realität.

Auf dieser Annahme basierend gibt der SWR folgende Empfehlungen ab:

- Es sei nicht sinnvoll, die Anzahl Postdocs zu beschränken. Eine Erhöhung der Anzahl unbefristeter akademischer Stellen funktioniere aber auch nicht, da dieses Vorgehen unwirtschaftlich sei.
- Postdocs müssen ermutigt werden, Positionen ausserhalb der akademischen Wissenschaft in Betracht zu ziehen.
- Der Zugang zu Ausstiegsoptionen wie Start-Ups oder Assistenzprofessuren müssen verbessert werden.
- Die Postdoc-Population sollte mit einem statistischen Monitoring weiter beobachtet werden.

Der SWR sieht als Hauptmassnahme die Aus- und Weiterbildung von angehenden Postdocs, um einen leichteren Einstieg in die ausserakademische Karriere zu gewährleisten.

Empfehlung und Kritik des BSI

Die Better Science Initiative (BSI) ist ein Kooperationsprojekt von swissuniversities, das durch das Bundesprogramm „P-7: Diversität, Inklusion und Chancengleichheit in der Hochschulentwicklung“ finanziert und durch verschiedene Hochschulen und Universitäten getragen wird. Die BSI kritisiert die Empfehlungen des SWR, da dieser ignoriere, dass Postdocs für einen Grossteil der Projektierung und Durchführung von Forschungsarbeiten verantwortlich seien. Die Verbesserung der Arbeitsbedingungen von Postdocs sei zentral, wenn wissenschaftliches Arbeiten attraktiv bleiben solle.

Daher fordert die BSI Verbesserungen hinsichtlich der Arbeitsplatzsicherheit und der Unterstützungsangebote bei psychischen Erkrankungen. Die Karriere-möglichkeiten innerhalb einer Akademie müssten verbessert werden, um Postdocs eine langfristige Perspektive zu bieten. Nachwuchswissenschaftler*innen sollten daher in Entscheidungsprozesse auf institutionelles und hochschulpolitischer Ebene stärker einbezogen werden.

Empfehlung von SAGW, Actionuni und Petition Academia

Die Schweizerische Akademie der Geistes- und Sozialwissenschaften (SAGW), die Mittelbauvereinigung actionuni oder die Petition Academia haben in den letzten Jahren eine ganze Reihe von

Berichten, Studien und Empfehlungen publiziert. Im Grundsatz sind sie sich einig: Das derzeitige Postdoc-System ist dysfunktional und muss grundlegend restrukturiert werden.

Eine der wichtigsten Änderungen, die sie vorschlagen, ist die Einführung von mehr unbefristeten Stellen im Mittelbau oder im sogenannten Third Space, beispielsweise als Lecturer, Data Stewards oder Forschungsmanager. Sie stehen damit weitgehend in Einklang mit den Schlussfolgerungen des 2021 veröffentlichten OECD-Berichts «Reducing the precarity of academic research careers».

Die Empfehlungen des SWR gehen laut SAGW et al. in die falsche Richtung und stehen in einem losen Verhältnis zu den empirisch-analytischen Teilen des Berichts.

Stellungnahme von swissfaculty

Um einen kompletten Überblick über die Situation der Postdocs zu gewinnen, ist es in der Erforschung dieser Bereiche notwendig, verschiedene Typologien von akademischer Forschung zu unterscheiden. So unterscheidet sich die experimentelle Forschung in Laboratorien von einer geisteswissenschaftlichen Forschungsarbeit.

Postdocs wollen nicht als billige Arbeitskräfte Routinarbeiten verrichten. Damit die Erwartungen der Postdocs und die Anforderungen an Postdocs nicht zu Frustration und Konflikten führen, müssen die Anforderungen und die Erwartungen von beiden Seiten schriftlich festgehalten werden. Dies zeigen einzelne Punkte der SNF Umfrage, die auf Schwächen in der Kommunikation und Führung innerhalb der Forschungsgruppen hinweisen.

Swissfaculty begrüsst die Schaffung von Postdocs-ähnlichen Positionen in der Industrie, in denen Postdocs die Möglichkeit zu langfristiger Anstellung und Karriere hätten. Auch langfristige Anstellungen für den Mittelbau an Schweizer Hochschulen und Förderung des Third Space sind sinnvolle Herangehensweisen. Damit dies gelingen kann, muss die Finanzierung der Postdocs unbedingt durch die Hochschulen selbst und nicht durch Drittmittel erfolgen.

Stellungnahme zur Vernehmlassung zum Horizon-Fonds-Gesetz

Swissfaculty begrüsst den Vorschlag, einen befristeten Fonds zu schaffen, der für die aktuelle Programmperiode von Horizon Europe die finanziellen Mittel zugunsten der Schweizer Forschung für die laufende Programmperiode von Horizon Europe absichert und so die weitere Planung für den Forschungsplatz in der Phase der Nicht-Assoziierung verbessert und die kontinuierliche Weiterentwicklung der Forschung in der Schweiz unterstützt.

Es aber weiterhin zentral, dass die Schweiz als vollassoziertes Mitglied von Horizon Europe und den damit verbundenen Programmen und Initiativen anerkannt wird. Denn die Nicht-Assoziierung bringt auch mit dem Fonds erhebliche Nachteile für den Forschungsstandort Schweiz mit sich. Neben den folgenreicheren Projekt- und Netzwerkverlusten verunsichert die aktuelle Lage die Forschungsgemeinschaft hinsichtlich Finanzierungsstabilität. Der Fonds ist nur eine Lösung für die Finanzierung, kann aber nicht alle Probleme der Forschenden, die auf Grund der Nichtassoziierung entstehen, beheben.

Weiterhin muss darum daran gearbeitet werden, dass die Schweiz als vollassoziertes Mitglied an den Forschungsprogrammen der EU teilnehmen kann. Wichtig ist auch, dass sich die durch die Einführung des Fonds geschaffenen Rahmenbedingungen für die FH/PHs gegenüber Horizon 2020 nicht verschlechtern.

Um die Finanzierungsbasis zu stabilisieren, soll ein Fonds zur Finanzierung der internationalen Forschungszusammenarbeit und zur Förderung der wissenschaftlichen Exzellenz der Schweizer Forschung (Horizon-Fonds) befristet bis Ende 2027 geschaffen werden. Die zeitliche Befristung muss mit der Assoziierung der Schweiz an die EU Forschung verknüpft werden. Der Fonds soll den Forschenden in der Schweiz Stabilität bieten, eine Befristung auf die vorgesehene kurze Zeitspanne ist dabei nicht hilfreich.

In den Horizon-Fonds werden die in einem gegebenen Jahr im Voranschlag eingestellten Mittel für den Pflichtbeitrag der Schweiz an die EU eingelegt, wenn diese Mittel aufgrund eines fehlenden Assoziierungsabkommens der Schweiz nicht an die EU fließen.

Dies ist sehr sinnvoll. Weniger sinnvoll erscheint uns die Tatsache, dass auch weitere Übergangs- und Ergänzungsmassnahmen aus diesem Fonds finanziert und abgewickelt werden können sollen, da den Forschenden selbst dadurch viel weniger Geld zur Verfügung steht. Aus Sicht von swissfaculty sollte der Fonds um die entsprechenden Gelder zusätzlich aufgestockt werden.

Kritisch sieht swissfaculty auch die im Gesetzesentwurf vorgesehenen hauptsächlichen Verwendungszwecke des Horizon-Fonds. Um die Phase der Nicht-Assoziierung zu überbrücken, sollen die für Horizon Europe bereitgestellten Mittel zum überwiegenden Teil der kompetitiven Forschungsförderung in der Schweiz zugeführt werden. Neben der projektweisen Beteiligung am Horizon-Paket, die wird als sinnvoll erachtet, sollen u. a. auch an Horizon angelehnte Preisausschreibungen in der Schweiz finanziert werden. Swissfaculty erachtet es als wenig zielführend, die für Horizon Europe reservierten Mittel lediglich in die wettbewerbsorientierte Drittmittelforschung in der Schweiz einzusetzen. Der systematische Zwang, Drittmittel einwerben zu müssen, hat spürbare Folgen für den Wissenschaftsbetrieb in der Schweiz. Wie zahlreiche Studien belegen, führt eine verstärkte Drittmittelfinanzierung nicht zu mehr „Exzellenz“ und verhindert auch kooperatives wissenschaftliches Schaffen. Swissfaculty schlägt daher vor, die Mittel des Fonds auch für den Aufbau neuer kooperativer Forschungsinstitutionen zu verwenden.

Im erläuternden Bericht wird darauf hingewiesen, dass die Auswirkung des Ausschlusses für den Forschungsplatz Schweiz vor allem vor dem Hintergrund der Diskussion in der EU über die Technologiesouveränität, insbesondere in den Bereichen Cybersicherheit, Quantenforschung und Weltraumtechnologie spürbar seien. Leider muss festgestellt werden, dass die Auswirkungen in den Geistes- und Sozialwissenschaften ebenso spürbar sind.

Nach einer vertieften Aussprache hält die Kommission fest, dass im EU-Dossier eine „positive Dynamik“ erkennbar sei. Daher hat die Kommission einstimmig entschieden, die weitere Beratung der Vorlagen vorerst zu sistieren.

Mesures nécessaires concernant les postdoctorants au sein des hautes écoles suisses

En octobre 2022, le Conseil suisse de la science (CSS) a publié le rapport «Les Postdoctorants au sein des hautes écoles suisses».

Il y est question de la situation des postdoctorants ou postdocs dans les hautes écoles suisses. Cette même année, le Fonds national suisse (FNS) a aussi rendu public les résultats de son sondage «Early Career Researchers Survey».

Le questionnaire a été soumis à des doctorants, des postdocs et d'autres employés financés entièrement ou partiellement par le Fonds national. Selon le FNS, la majorité des postdocs sont satisfaits de leurs conditions de travail, mais il y a également des axes d'amélioration possibles.

Voici un extrait des réponses du groupe des postdoctorants:

- 65% souhaitent des contrats de travail plus longs
- 58% travaillent plus que ce qui est prévu dans leur contrat
- 59% effectuent plus de 42 heures de travail par semaine
- 35% effectuent plus de 48 heures de travail par semaine
- seulement 53% reçoivent une compensation pour leurs heures supplémentaires
- 43% souhaitent devenir professeur titulaire
- 10% ont été victime de discrimination ou de harcèlement
- 18% ont été témoin de discrimination ou de harcèlement
- 19% se sont sentis poussés à adopter un comportement académique inapproprié
- 32% ont pu observer un·e collègue poussé·e à adopter un tel comportement.

Ces chiffres doivent cependant être pris avec prudence. Dans un sondage, le mode de questionnement joue souvent un rôle décisif et complique l'interprétation.

Recommandation du CSS

Le rapport du CSS indique que les postdocs sont «hautement qualifiés, créatifs, flexibles et très impliqués». Cependant, en Suisse, les possibilités d'une carrière académique sont très réduites et ne

rendent nullement compte des souhaits et des attentes des postdocs.

Selon le CSS, leur frustration et l'insatisfaction sont le résultat du décalage entre attentes et réalité.

Recommandations du CSS:

- Réduire le nombre de postdocs n'est pas sensé. L'augmentation du nombre de places académiques permanentes n'est pas non plus la solution.
- Les postdocs doivent être encouragés à envisager des positions en dehors des sciences académiques.
- Il faut améliorer l'accès aux options de sorties, telles que les start-ups ou les postes de professeurs assistants.
- La population de postdocs doit continuer à être observée via un suivi statistique.
- Pour le CSS, la mesure principale concerne la formation initiale et continue des futurs postdocs qui leur permettront d'accéder plus facilement à une carrière non académique.

Recommandations et remarques de BSI

Better Science Initiative (BSI) est un projet coopératif de swissuniversities financé par le programme fédéral «P-7: Diversité, inclusion et égalité des chances dans le développement des hautes écoles».

Il est piloté par l'Université de Berne (Leading House), l'Université de Genève, la Haute École Pédagogique de la FHNW, l'Université de Lucerne, l'Université de St. Gall et la Zürcher Hochschule der Künste.

BSI ne s'aligne pas sur les recommandations du CSS, car elles ne prennent pas en compte le rôle prédominant des postdocs dans la conception et réalisation de travaux de recherche.

L'amélioration des conditions de travail est centrale pour maintenir l'attractivité des postes scientifiques. Pour cette raison, BSI promeut la sécurité au travail et l'offre de soutien en cas de maladie psychique. Les possibilités de carrière au sein des hautes écoles doivent être enrichies pour proposer des perspectives à long terme aux postdocs. Les jeunes chercheurs et chercheuses devraient donc être plus impliqués dans le processus

décisionnel à l'échelle institutionnelle et politique de l'établissement.

Recommandations de ASSH, Actionuni et Petition Academia

L'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH), l'association du corps intermédiaire actionuni et Petition Academia ont publié de nombreux rapports, études et recommandations ces dernières années. Elles sont d'accord sur le fond: le système postdoctoral actuel ne fonctionne pas et il doit être complètement restructuré. Un changement important proposé concerne l'introduction de plus de postes à durée indéterminée dans le corps intermédiaire ou dans le tiers lieu, par exemple comme lecteur, coordinateur de donnée ou responsable des recherches. Elles rejoignent ici largement les conclusions du rapport de l'OCDE «Reducing the precarity of academic research careers», publié en 2021. Selon SAGW et al., les recommandations du CSS vont dans la mauvaise direction et ne concordent pas avec les parties empiriques et analytiques du rapport.

Prise de position de swissfaculty

La frustration exprimée par de nombreux postdocs semble venir à la fois de la nature de leur position académique et de problèmes systémiques. Pour obtenir un aperçu complet, les différentes typologies de recherches académiques doivent être différenciées. La recherche expérimentale dans un laboratoire se démarque d'un travail plus philosophique ou d'une étude par observation. La création de postes pour les postdocs était initialement pensée comme un mélange de soutien financier et de formation. Les doctorants diplômés devraient avoir la possibilité de faire du travail de recherche payé tout en continuant à s'entraîner auprès de scientifiques expérimentés et à apprendre à se servir d'instruments et de méthodes qui leur sont encore inconnus.

Ils doivent aussi pouvoir collaborer avec des doctorants et assurer leur suivi. Un emploi de postdoc est souvent lié à un projet de recherche financé par un incubateur en dehors du cercle universitaire, ou un fonds tiers.

Accepter deux postes de ce type à la suite (dans le même groupe de recherche ou encore mieux, dans une autre haute école) peut constituer un avantage pour un postdoc. Cette vérité donne lieu à une limitation temporelle du contrat. Les directeurs de groupe de recherche, souvent professeurs, sont responsables de «leurs» postdocs. Il ou elle doit agir comme mentor et assure l'expérience acquise par ses postdocs, dont leur future carrière dépend. Les postdoctorants ne veulent pas accomplir les tâches routinières d'un employé meilleur marché. Mais ils ne devraient pas prendre un poste en espérant ensuite un contrat à longue durée ou à durée indéterminée. Les attentes des deux côtés (postdocs et directeurs de groupes) doivent être discutées en amont et mises par écrit. Dans le sondage du FNS, certaines réponses indiquent des faiblesses dans la communication et la direction au sein des groupes de recherche.

Les postdocs sont souvent payés par le biais de fonds tiers, mais ils doivent toujours être considérés comme des membres à part entière de la communauté scientifique de leur haute école. Ils devraient donc avoir les mêmes accès aux services et aux autres prestations de l'établissement que les doctorants. Cela concerne aussi l'accès au mentorat, au conseil et au soutien, au sein de leur groupe de recherche ou non. La plupart des postdocs quitteront la haute école pour un poste en entreprise. La création de positions similaires à celles des postdocs dans l'industrie serait une option intéressante. De nombreux postdocs postulent à un emploi dans une autre haute école et y atteignent un poste académique avec plus de responsabilités.

Précédemment, le corps intermédiaire profitait de contrats à longue durée dans les hautes écoles suisses. De telles positions sont aussi importantes aujourd'hui et pourraient à nouveau se répandre pour soutenir l'enseignement et la recherche. De plus en plus d'anciens postdocs pourraient trouver une place dans le tiers lieu.

Mais ce n'est possible que si le financement vient des hautes écoles et non pas de fonds tiers. Cette démarche permettrait d'augmenter le nombre de places financées par des fonds tiers pour les doctorants et donc d'agir positivement sur la pénurie de compétences.

Herausgeberin und Redaktion / Edition et rédaction: swissfaculty, Konferenz Hochschuldozierende Schweiz, Geschäftsstelle, c/o Monika T. Wicki, Oerlikonerstrasse 91, 8057 Zürich. www.swissfaculty.ch, info@konferenz-hochschuldozierende.ch

Consultation sur la loi pour le fonds Horizon

Swissfaculty salue la proposition de création d'un fonds limité. Il permet d'assurer le financement de la recherche en Suisse pendant la période de programme en cours de Horizon Europe, d'améliorer l'organisation future de la place de recherche dans la phase de non-association et de soutenir le développement continu de la recherche en Suisse.

Il reste néanmoins critique que la Suisse soit reconnue comme membre à part entière de Horizon Europe et des programmes et initiatives liées. En effet, même avec le fonds, la non-association entraîne des inconvénients considérables pour la place de recherche suisse. En plus de la lourde perte en projets et en connexions, elle perturbe la situation actuelle de la communauté scientifique en termes de stabilité financière. Le fonds n'est qu'une solution financière, et il ne peut pas résoudre tous les problèmes auxquels les chercheurs seront confrontés à cause de la non-association.

De plus, il faut veiller à ce que la Suisse puisse participer aux programmes de recherche de l'UE comme membre à part entière.

Il est également important que les conditions-cadres créées par l'introduction du fonds ne se détériorent pas pour les HES/HEP par rapport à Horizon 2020.

Pour stabiliser le financement, un fonds devrait être créé jusqu'à la fin de 2027 pour soutenir la collaboration internationale dans le domaine de la recherche et pour promouvoir l'excellence scientifique de la recherche suisse (fonds Horizon). La limitation dans le temps doit être reliée à l'association de la Suisse à la recherche européenne. Le fonds doit donner une stabilité aux chercheurs en Suisse: le limiter à la courte période prévue n'est pas bénéfique.

Les crédits inscrits au budget pour une année donnée au titre de la contribution obligatoire de la Suisse à l'UE sont versés au fonds Horizon si ces crédits ne sont pas versés à l'UE en raison de l'absence d'un accord d'association du pays.

Il semble moins logique que d'autres mesures transitoires et complémentaires

fonds, car les chercheurs disposeront alors de beaucoup moins d'argent. Selon swissfaculty, le fonds devrait être augmenté par la somme correspondante.

Swissfaculty voit aussi d'un œil critique les utilisations prévues dans le projet de loi pour le fonds Horizon. Pour surmonter la phase de non-association, les moyens déjà mis en œuvre pour Horizon Europe devraient alimenter en grande partie un financement compétitif de la recherche en Suisse. Nous considérons la participation « projet par projet » au paquet Horizon comme judicieuse, mais il s'agit, entre autres, de financer des appels à projets inspirés d'Horizon en Suisse. Pour swissfaculty, utiliser uniquement les moyens réservés pour Horizon Europe dans la recherche compétitive financée par des fonds tiers en Suisse est moins efficace. L'obligation systématique d'obtenir des fonds tiers a des conséquences tangibles pour le secteur scientifique en Suisse. Comme de nombreuses études le montrent, un financement renforcé par les fonds tiers ne mène pas à plus « d'excellence » et handicape également la coopération scientifique. Par conséquent, swissfaculty propose que les moyens du fonds soient aussi utilisés pour construire de nouvelles institutions de recherche coopérative.

Le rapport évoqué précédemment montre que l'impact de l'exclusion pour la place de la recherche en Suisse se ressent surtout dans le contexte des discussions européennes sur la souveraineté technologique, en particulier dans les domaines de la cybersécurité, de la recherche quantique et des technologies spatiales. Malheureusement, il reste encore à prouver que les sciences humaines et sociales soient impactées de la même manière.

Après un débat approfondi, la commission a constaté qu'une "dynamique positive" était perceptible dans le dossier européen. C'est pourquoi la commission a décidé à l'unanimité de suspendre pour l'instant la suite des discussions sur les projets.